



  
**POINT  
CASH**  
by  **BRINKS**

**Un nouveau  
distributeur  
de billets  
dans votre  
COMMUNE**

## Les principes d'égalité dans l'accès aux espèces

« Il ne s'agit pas de favoriser les espèces plutôt qu'un autre moyen de paiement, mais de garantir qu'il y ait égale accessibilité, égale qualité et égale sécurité de tous les moyens de paiement pour tous les Français »  
*Erick Lacourrège, Directeur Général du réseau à la Banque de France. Dépêche AFP du 27 mars 2019*

**Acceptabilité**



Choix

**Performante**



Gratuit

**Sécurité**



Confiance  
en toute circonstance

**Accessibilité**



## Distributeur de billets : quels enjeux pour les communes rurales ?

### **Conserver l'activité commerciale**

- › Eviter la perte d'attractivité : retirer de l'argent ailleurs veut dire faire ses courses ailleurs
- › Redynamiser le centre-ville
- › Pérenniser les événements locaux : marchés, brocantes, festivals, ...

### **Eviter la fracture territoriale**

- › Répondre aux attentes des habitants
- › Conserver l'accès à tous les moyens de paiement pour tous et partout
- › Préserver pour chacun la liberté de choisir son moyen de paiement

## Moyens de paiement : les attentes des Français

### Usages

**86 %**

l'utilisent pour  
les achats du  
quotidien

**1/3**

changerait de  
commerçant, si celui-  
ci n'acceptait plus le  
paiement en espèces

**69 %**

des achats de  
-20€ payés en  
espèces

### Accessibilité

**24 %**

ont plus de  
difficultés pour  
trouver un  
distributeur de  
billets

**71 %**

pensent que, en  
l'absence de  
distributeur dans la  
commune, les  
pouvoirs publics  
devraient financer  
l'installation



**POINT  
CASH**  
VILLAGE

**Une solution  
innovante,  
simple  
et accessible**



Un partenaire sur mesure

**BRINKS**

### Une prestation de service complète :

- Audit et aménagement du site
- Fourniture et installation d'un automate de retrait
- Approvisionnement et maintenance
- Service bancaire de règlement et de réconciliation



### Collectivités locales

#### Un lieu permettant de réaliser la prestation :

- Mise aux normes sécuritaires d'un lieu existant ou création d'un kiosque
- Fourniture des lignes téléphoniques et alimentation électrique.

## Notre offre

### L'installation

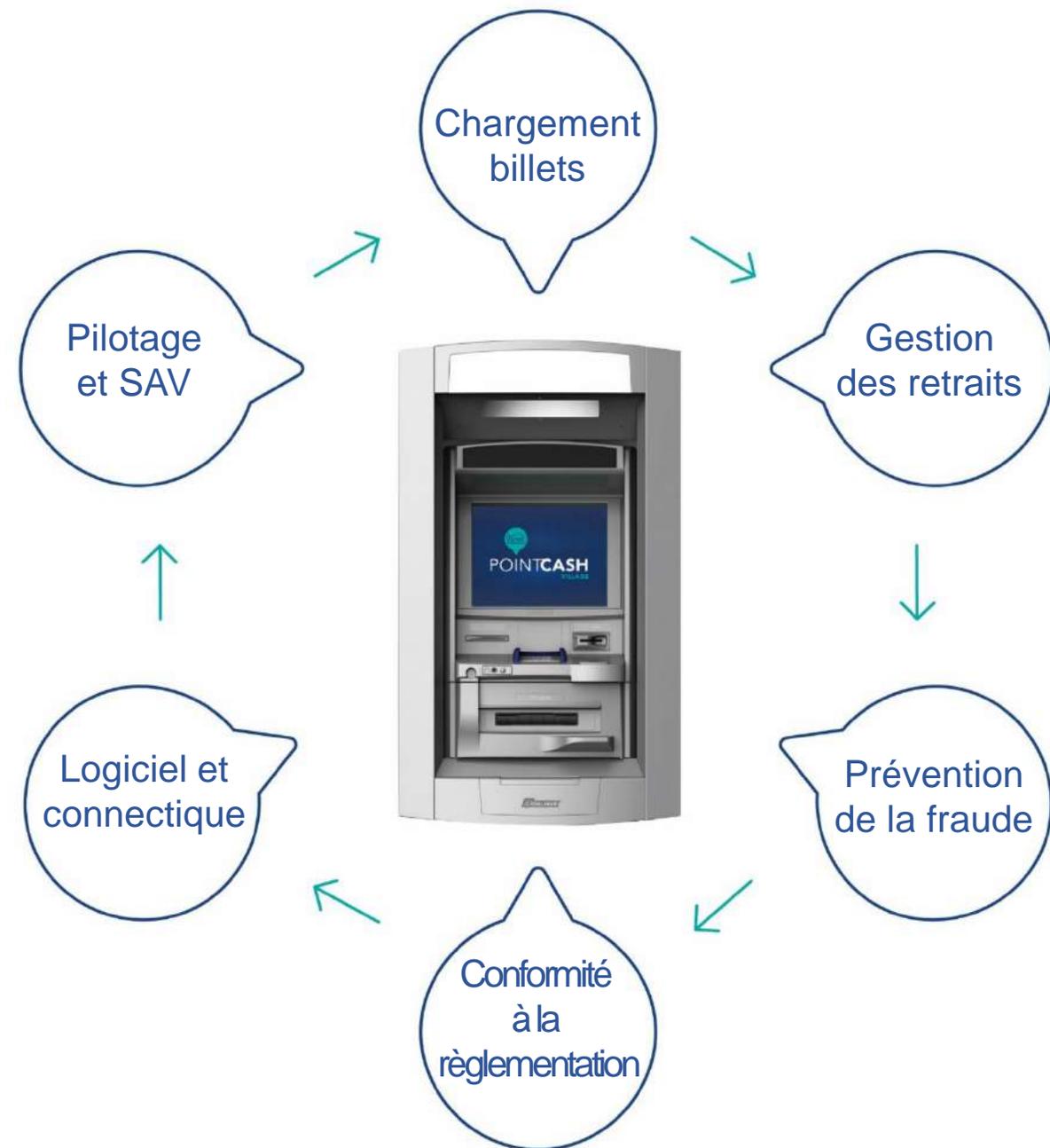
- › Accompagnement sécuritaire et technique pour le choix du lieu d'intervention
- › Fourniture de l'automate
- › Sécurisation du local (gestion des accès et alarmes)
- › Mise en place des signalétiques extérieures
- › Conduite des travaux de mise aux normes

### La gestion quotidienne

- › Approvisionnement en billets
- › Pilotage technique et suivi des encaisses
- › Pilotage sécuritaire par nos services de télésurveillance
- › Plateforme SAV pour gérer les incidents

### Le service bancaire de règlement et réconciliation

- › Vérification des autorisations
- › Connexions avec Visa et Mastercard
- › Débits sur les comptes des utilisateurs et compensation interbancaire



1

Mise aux normes  
d'un local bancaire  
existant



2

Création d'un local



\*Image non-contractuelle

## Site : les trois piliers de la mise aux normes

1

### Le respect de la législation

- › Un local de 6m2 hors automates et couloirs
- › Local fermé et couvert, en matériaux pleins accessible par un **SAS sécurisé** avec moyen d'authentification
- › Porte blindée avec œilleton
- › Façade bâtiment, murs et plafond ancrés entre eux et le sol, niveau de résistance renforcée moyen d'infrastructures, système et matériaux anti-intrusion

2

### La sécurité Brink's

- › Télésurveillance et système de vidéo protection
- › Automate scellé au sol ou murs
- › Emplacement de stationnement dédié
- › Cheminement et interventions hors de la connaissance (vue et présence) du public

2

### Les conditions techniques

- › Accès PMR
- › Raccordement électrique avec 4 à 5 prises électriques aux normes
- › Raccordement réseau avec prise RJ à moins de 0,50m de l'automate
- › Chauffage et climatisation pour permettre de conserver une température minimale de x



## Un budget simple et personnalisé

### Investissement

- › La collectivité met à la disposition de Brink's un local apte pour implanter le distributeur de billets
- › Brink's fournit l'automate et assure la mise en sécurité du site.
- › La collectivité finance la mise aux normes du site sur la base d'un devis personnalisé.
- › Brink's assure la conduite des travaux et leur réception.

### Fonctionnement

- › Une prestation clé-en-main d'un montant mensuel dégressif entre 1300 € et 500 € selon le nombre de retraits: plus l'automate est utilisé, moins son coût est élevé pour la collectivité

## Conditions commerciales de l'offre

### Durée du contrat

- › 5 ans à partir de la mise en service

### Grille tarifaire

- › Prix de base : 1 300 € HT\* / mois
- › - 100 € par tranche de 500 retraits mensuels à partir de 1500 retraits

Volume de transaction		Forfait	Volume de transaction		Forfait
Entre 1000 et 1499 retraits		1 300 € HT	Entre 3000 et 3499 retraits		900 € HT
Entre 1500 et 1999 retraits		1 200 € HT	Entre 3500 et 3999 retraits		800 € HT
Entre 2000 et 2499 retraits		1 100 € HT	Entre 4000 et 4499 retraits		700 € HT
Entre 2500 et 2999 retraits		1 000 € HT	Entre 4500 et 4999 retraits		600 € HT
Supérieur à 5000 retraits			500 € HT		

### Autres prestations

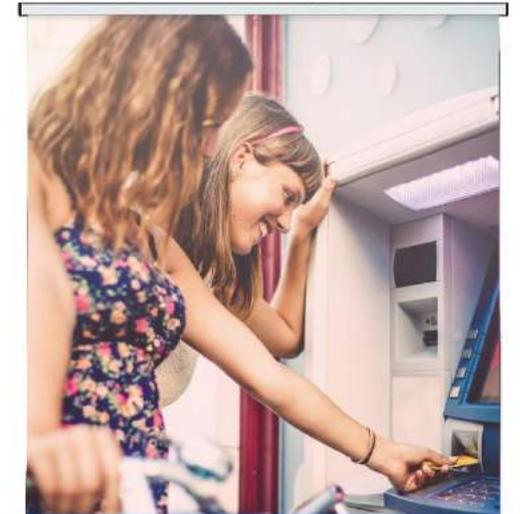
- › 490 € HT de pré-visite d'installation seront facturés en cas d'impossibilité d'exécution
- › Travaux de maçonnerie d'adaptation ou de création du lieu d'exécution seront facturés sur la base de devis

\* Un supplément forfaitaire de 200 €/mois sera facturé si le nombre de retraits est inférieur à 1000 au-delà des 3 mois après mise en service.



Une offre construite autour de la fréquentation du distributeur de billets

Présentoir dans la mairie



### Les supports mis à votre disposition

Enseigne lumineuse

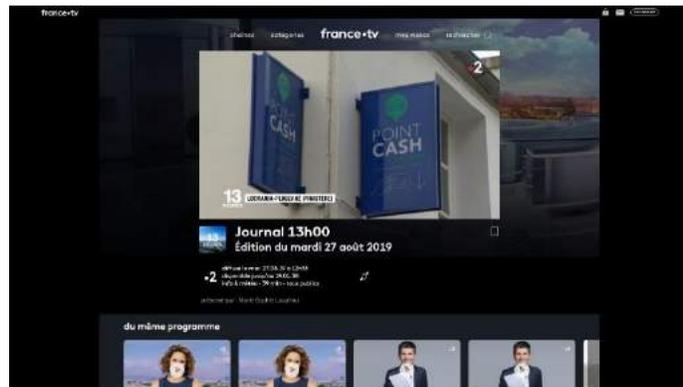


Affiches et prospectus dans les commerces





# Une première mise en service à Locmaria-Plouzané (Finistère) le 17 juillet 2019



## Brink's France, un opérateur global à votre service



**3 900 collaborateurs**



**63 centres forts sur toute la France**



**2 millions de dessertes par an**



**Un établissement de paiement agréé par l'ACPR**



**17 000 automates en gestion**





**Notre équipe est à votre disposition**

Plus d'informations sur :

[www.brinkspointcash.fr](http://www.brinkspointcash.fr)

Contact Brink's France :

[communications@brinks.fr](mailto:communications@brinks.fr)